

soutenir par les armes ses juges ou ses officiers, les sergents lui opposent la prohibition du port d'armes !

« Pour de l'argent, ces mêmes sergents défendent comme *bourgeois du roi* des hommes de l'Église n'ayant pas encore passé le délai voulu dans les lieux qui donnent ce titre.

« Pour de l'argent encore, ils défendent et soutiennent les juifs, dans les endroits même où ils ne doivent pas séjourner. Ils exigent des laïques et des clercs qu'ils paient aux juifs ce qu'ils leur doivent : ce qui constitue pourtant un cas royal,

« Ils emprisonnent pour le plus léger motif les gens de l'Église, dans les prisons même de l'archevêché dont ils se sont emparés

« Us forcent, sous peine de confiscation de leurs biens, les chapelains et vicaires à célébrer les saints offices dans des lieux interdits.

« Ils mettent, à rançon les banquiers de Lyon (1).

« Ils empêchent l'Église de toucher un denier du revenu de ses châteaux.

« Ils ont fait revivre une ancienne dette payée jadis par l'Église à un clerc et à un citoyen ; et pour forcer l'archevêque et le Chapitre à l'acquitter de nouveau, ils saisissent hommes et bestiaux.

« Un dernier fait tout récent. Il n'y a pas quinze jours, trois mauvais garçons, reçus sergents du gardiateur en haine de l'Église, suivaient un homme qu'ils voulaient injustement emprisonner. Uelui-ci réussit à s'échapper. Il court au cloître de Saint-Jean. Il s'y réfugie; dans la

(1) Le texte dit : *Les lombards de Lyon*; mais on sait que cette expression peut être rendue comme nous l'avons fait, et serait même inexact, à la prendre trop au pied de la lettre.